



COMMUNE DE SAINT-SULPICE
MUNICIPALITÉ

PRÉAVIS N° 17/15
AU CONSEIL COMMUNAL

DEMANDE D'UN CRÉDIT DE CHF 80'000.-
POUR LE CHANGEMENT DE
LOGICIELS INFORMATIQUES

Saint-Sulpice, le 23 novembre 2015

**DEMANDE D'UN CRÉDIT DE CHF 80'000.-
POUR LE CHANGEMENT DE LOGICIELS INFORMATIQUES**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. OBJET DU PRÉAVIS

Le présent préavis a pour but d'inviter le Conseil communal à accorder à la Municipalité un crédit de CHF 80'000.- aux fins de changer les logiciels et programmes informatiques qui ne seront plus mis à jour pour le contrôle des habitants et la bourse communale. Ce préavis fait suite au préavis n° 12/14 pour l'acquisition de nouveaux serveurs.

2. PRÉAMBULE

Les communes qui utilisaient GEFI, programme de gestion financière et du contrôle des habitants qui était développé par OFISA se sont vus notifier en 2013 la fin de logiciel pour fin 2017.

Devant la complexité de l'harmonisation des registres et les demandes croissantes d'échanges de données tant avec les services de l'Etat cantonal que les services fédéraux, OFISA a annoncé qu'elle renonçait au développement informatique. Les développements trop spécifiques pour un petit nombre de communes n'ont plus de sens.

En près de 10 ans, le nombre d'habitants a augmenté de 20 % et le nombre d'écritures comptables également.

Les requêtes auprès des communes croissent :

- les citoyens veulent des prestations de service modernes et rapides,
- les autorités exigent plus de transparence et d'informations.

Pour répondre à ces attentes toujours plus nombreuses, l'administration doit disposer d'un système moderne et ouvert. Ainsi, elle pourra offrir des prestations de service mieux ciblées et plus rapides.

3. CHOIX DES LOGICIELS

Pour répondre au vœu de la Commission chargée d'étudier le préavis n° 12/14, qui avait émis le souhait de demander des études comparatives, des offres ont été demandées à Data Consulting et à Info-Services déjà fournisseur d'un programme pour la gestion des séances de Municipalité (Xpert.Meeting). Avec OFISA, ce sont les trois entreprises informatiques principales qui proposent des logiciels adaptés aux communes pour le contrôle des habitants et la gestion financière.

La Municipalité, sur proposition des spécialistes communaux concernés, a décidé d'opter pour les programmes de Nest et d'Abacus parce que ce sont des systèmes d'information orientés vers l'avenir et flexibles, spécialement adaptés pour les communes. Ils correspondent aux besoins croissants d'une administration publique moderne. Plus de 340 communes et villes utilisent Nest/Abacus. La taille de ces éditeurs ainsi que le nombre important de leurs clients sur le territoire suisse garantissent une pérennité de la solution. Ces entreprises sont également actives dans toutes les démarches fédérales et cantonales d'harmonisation des données et des échanges d'informations (MCH2, EGID, EWID, eCH).

L'utilisation s'inspire de Microsoft Office. Le travail intuitif est fortement encouragé. De plus, Word, Excel et Outlook sont intégrés. La formation nécessaire est de ce fait réduite pour les utilisateurs de l'environnement MS.

L'indépendance avec le matériel informatique et les composants spécifiques est garantie. La solution a une structure modulaire qui peut s'adapter aux besoins.

- Grâce à E-Government, les informations ou transactions peuvent s'effectuer directement via internet.
- Des interfaces standards modernes permettent une intégration directe de produits tiers ou de solutions individuelles, comme par exemple : appareils de lecture, administration de la construction, gestion des locations, etc.

Ces entreprises (Abacus et Nest) n'implantent pas elles-mêmes les logiciels. Un des partenaires officiels est OFISA.

La bourse communale et le contrôle des habitants, principaux utilisateurs concernés, ont pu assister à des démonstrations. Ces services et le greffe municipal se sont également renseignés auprès des autres communes qui ont déjà opéré un changement de logiciels et procédé à la migration de données : Aubonne, Gimel, Pully et Belmont-sur-Lausanne. Les boursiers et préposés sont satisfaits de la migration et des nouveaux programmes qui offrent bien plus de fonctionnalités.

Comme la commission l'avait demandé, nous nous sommes approchés de Prilly pour un achat conjoint. Le service informatique de Prilly n'a pour le moment pas pris d'option. Une acquisition simultanée ne comporterait pas d'avantages car les coûts d'acquisition sont en fonction du nombre d'habitants. De plus, la formation des utilisateurs des programmes est personnalisée.

La solution proposée couvre les besoins fonctionnels de la comptabilité générale, gestion des créanciers, gestion des débiteurs, gestion des investissements, facturation automatique et taxes annuelles, facturation manuelle de prestations diverses. Elle couvre également la gestion communale (contrôle des habitants, gestion des adresses, registre des entreprises, registre civique (rôle des électeurs), gestion des chiens).

Profitant de l'installation de nouveaux programmes informatiques, il serait utile et nécessaire d'acquérir également un logiciel de gestion des locations de salles et des cartes journalières des CFF et de la CGN. Les disponibilités des cartes et salles pourraient ainsi être consultées sur internet.

4. COÛTS

Service de mise en œuvre d'Ofisa (forfait)	Détail	Coût en CHF
Installation bases de données et logiciels	2'500.00	
Paramétrage de base communal.ch	7'500.00	10'000.00
Mise en œuvre des modules Abacus (gestion financière)	11'000.00	
Mise en œuvre des modules Nest	17'800.00	
Mise en œuvre des modules OFISA gestion des salles	1'200.00	30'000.00
Reprise automatique des données		15'000.00
Gestion de projet, séances, coordination, suivi et déplacements avec OFISA		6'100.00
Base de données SQL server (logiciel système)		3'400.00
Sous-total forfait		64'500.00
TVA 8 %		5'160.00
Total en CHF		69'660.00

Suite à l'intervention de l'association cantonale des Boursiers communaux, les licences sont gratuites durant six mois pour tout contrat signé d'ici à fin 2017.

Les coûts annuels des licences sont donc les suivants :

	2016	2017	2018	2019	2020
Logiciel	-1'755	13'722	20'583	20'583	20'583
Support et assistance téléphonique	2'181	2'181	2'181	2'181	2'181
Total en CHF	426	15'903	22'764	22'764	22'764

En 2015, le coût annuel pour les licences GEFI est de CHF 10'525.-.

Il est certain que l'ensemble des utilisateurs informatiques de l'administration seront fortement mis à contribution par les tâches de migration des données, des tests de validation, la formation et l'acclimatation au nouvel environnement applicatif. Cette situation provoquera des heures supplémentaires. En l'état actuel, cette charge est difficile à évaluer.

Récapitulatif	Coût en CHF
Mise en œuvre de Communal.ch d'OFISA	69'660.00
Participation technique du Service informatique Prilly	1'000.00
Heures supplémentaires du personnel communal	4'000.00
Divers et imprévus	5'340.00
Total en CHF	80'000.00

5. CONCLUSION

En conclusion de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE SAINT-SULPICE

- vu le préavis municipal n° 17/15
- vu le rapport de la commission chargée de son étude,
- considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,

DÉCIDE

- d'accorder un crédit de CHF 80'000.- pour le changement de logiciels informatiques;
- de financer cet investissement par la trésorerie courante;
- d'amortir cette dépense par le prélèvement sur la provision pour véhicules/machines/mobilier/informatique dont le solde se montait à CHF 447'732.60 au 31 décembre 2014;
- de porter aux budgets de fonctionnement les sommes correspondant aux frais de licences annuelles (cpte n° 190.3101.10 Licences et programmes informatiques).

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic :

La Secrétaire :


A. Clerc




E. Jordan

Délégué municipal : M. Jean-Paul Meyer

Annexe : détail des coûts OFISA (annexe A)

